

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°189

janvier-février 2001

Site Internet : <http://aguilcourt.ifrance.com>

Le Mot du Maire

Que de bruit autour de ce projet d'aéroport avant même qu'il ne se concrétise...

Il est tout à fait normal que l'éventualité d'une implantation d'un aéroport dans notre région vous inquiète, mais rien n'est encore fait et il n'est peut-être pas nécessaire de réagir aussi violemment que ces personnes apparues dans certains journaux télévisés...

Bien des arguments sont avancés par les détracteurs du projet : certains sont peut-être fondés, d'autres ne restent que des supputations destinées à affoler les populations.

Pour avoir vécu le bien regrettable épisode des poulaillers, je reste très réservé quand aux réelles aspirations de ces « va t'en-guerre » de circonstance.

Il peut être intéressant de remarquer que les enjeux financiers d'un tel projet ne doivent pas laisser indifférents un bon nombre d'acteurs économiques locaux qui ne verraient pas d'un si mauvais œil cette manne arroser la région : leur discrétion est exemplaire...

Le Conseil Municipal est l'instance habilitée à prendre des délibérations visant l'intérêt général des habitants de la commune : il m'a semblé normal de permettre aux Conseillers Municipaux d'Aguilcourt de s'informer sur ce projet en leur soumettant tous les documents qu'il m'a été possible de collecter sur ce projet : une majorité de conseillers a souhaité que le Conseil Municipal prenne position sous la forme légale et reconnue d'une délibération : une motion dont le contenu est présenté dans le compte-rendu

du Conseil du 1^{er} février sera donc envoyée à M. le Préfet et à M. le Président du Conseil Général.

Je précise également que tous les documents mis à la disposition des conseillers peuvent être consultés en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Dans quelques semaines, le Conseil Municipal sera renouvelé.

Il vous appartiendra, par votre suffrage, de juger l'action du Conseil Municipal au long de ces six dernières années.

La plupart des conseillers souhaitent renouveler leur présence au sein du Conseil ; pour ma part, j'aspire à continuer le travail entrepris en sollicitant le renouvellement de mon mandat.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 janvier 2001

2 conseillers absents excusés.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 1999, présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Guignicourt, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a adopté les conclusions de ce document.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- refuse la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde de la manière suivante :

« le Conseil Communautaire élit parmi ses membres un bureau composé du Président, de quatre vice-présidents et de quatre membres, le Président ayant voix prépondérante en cas de partage des voix. ».

Le Conseil Municipal estime que cette modification des statuts ne se justifie pas. La réduction du Bureau (instance de décision) de 20 à 9 membres n'est pas apparue compatible avec la représentativité d'une commune de 20 000 personnes.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Martine JULMANN a souhaité savoir si des documents étaient parvenus en mairie concernant le projet d'aéroport à Juvincourt. Le Maire a assuré le Conseil Municipal que toutes les informations qui parviendraient en Mairie concernant ce dossier seraient communiquées au fur et à mesure lors des prochaines séances.

Séance du 1^{er} février 2001

tous les conseillers étaient présents.

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Le Maire a présenté au Conseil Municipal, l'arrêté en date du 6 décembre 2000 de Monsieur le Préfet de l'Aisne, concernant un projet d'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires, sur le territoire de Berry au Bac. Conformément à l'article 5 dudit arrêté, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à ce projet.

PLANTATION DE PEUPLIERS

Le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a été procédé à une plantation de 26 peupliers le long du Chemin rural de Condé sur Suippe à Aguilcourt. Ces peupliers sont plantés sur une emprise communale située entre les parcelles AM 81 et AM 77, emprise résultant d'un élargissement du chemin rural. Cette caractéristique du chemin figure sur des plans cadastraux archivés en Mairie.

DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1000F à l'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Guignicourt et environs. (A.D.M.R.) .

PROJET D'AEROPORT

Le Maire a fait part au Conseil Municipal de différents documents émanant de Monsieur le Préfet de l'Aisne, de Monsieur Jean THOURAUD, Conseiller Général du Canton, et de Monsieur le Maire d'Amifontaine.

Devant les interrogations suscitées dans la population par ce projet, le Maire a jugé utile d'inciter les Conseillers Municipaux à partager leurs différents points de vue. Les Conseillers ont eu la possibilité de consulter un large éventail de documents sur ce sujet (articles de presse, lettre d'information de l'Association Aisne et Nature, courriers et tracts divers).

Une majorité des Conseillers Municipaux a souhaité prendre position.

Considérant :

- les nuisances induites par un tel projet (passages de T.G.V., trafic autoroutier en augmentation, survol d'avions),
- le coût important des infrastructures nécessaires à la mise en place de l'aéroport pouvant par ailleurs avoir une incidence défavorable sur la participation des Instances Régionales au financement des investissements communaux,
- la sous-utilisation des installations existantes (Roissy - Vatry - Gare T.G.V. de Chaulnes),

le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, émet un avis défavorable à l'implantation d'un aéroport à proximité de la commune de Juvincourt (6 oppositions au projet – 4 abstentions)

Prochaine séance : Lundi 5 Mars 2001.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

Une nouvelle fois, il semble indispensable de vous rappeler que notre réseau d'assainissement est uniquement réservé aux effluents domestiques.

Il ne faut en aucun cas déverser dans le réseau les eaux de pluie et encore moins les drainages effectués à l'aide de pompes vide-cave !

Nous contrôlons scrupuleusement et très régulièrement les temps de fonctionnement des pompes de relevage et il nous est possible de détecter les augmentations de débit d'effluents et de localiser les dysfonctionnements.

Nous vous demandons donc **avec insistance** de ne pas perturber, par des actes de négligence, le bon fonctionnement de ce service utile à tous.

Merci de votre compréhension.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur et Madame David et Ludivine **MANGEMATIN** viennent de s'installer au 59, rue Marcel Boucton, dans la maison précédemment occupée par Mme Maryse ALLIOT.

Nous souhaitons le meilleur accueil à ces nouveaux Aguilcourtois.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la naissance de **MARIE**, le 15 octobre 2000. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents, M. Michel BERTRAND, résidant au hameau de Merlet et Nathalie NOEL.

Alexandra LIBERT et Didier sont heureux de vous faire part de la naissance de **QUENTIN**, le 20 janvier 2001.

Nous adressons nos félicitations à ces heureux parents et à leur famille.

MARIAGE

Anne TRIPETTE et **Dominique BEGARD** se sont mariés le 30 décembre 2000.

Meilleurs vœux de bonheur à toute la famille.

COMMUNICATION DE LA GRAM

Pour faciliter votre retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Nos Conseillers Retraite vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Vous pouvez être reçu par votre Conseiller Retraite, *Monsieur Jean-Louis MEUGRE* au Point Village de Guignicourt (en gare SNCF) en prenant rendez-vous au 06 08 97 89 66.

CITR LAON 116, rue Léon Nanquette 02930 LAON CEDEX 9
tél : 03 23 27 37 50

AMICALE DE PECHE « LA SUIPPE »

Le Président et les membres du bureau présentent à tous les pêcheurs et amis de « la Suippe » leurs meilleurs vœux de santé et de bonne année halieutique pour la saison de pêche à venir.

La pêche est fermée sur notre parcours depuis le dimanche 29 janvier 2001. Malgré le niveau élevé de la rivière et le mauvais temps, de belles prises ont été effectuées dont un brochet de 0,98m et 6,250kg pris au vif sur monture de 5kg par Alain Bonnet : Félicitations.

Nous n'avons pas pu effectuer, en raison des mauvaises conditions climatiques, la dernière séance de nettoyage et malheureusement depuis d'autres dégâts importants sont survenus. Je remercie toute l'équipe qui a participé au nettoyage de notre cours d'eau, l'opération continue en 2001.

L'arrêté préfectoral 02 fixant l'ouverture du brochet au samedi 12 mai 2001, nous reprendrons notre activité de pêche ce jour là, ½ h avant le lever du soleil.

L'Assemblée Générale des propriétaires aura lieu le jeudi 22 février 2001, à 18h30, dans la salle communale d'Aguilcourt : je publierai le compte-rendu, la date de la réunion des pêcheurs et les dates de rempoissonnement dans la prochaine gazette.

Amicalement et à bientôt

Michel TRICOT
Président de l'Amicale.

UN PETIT GESTE POUR UNE BONNE CAUSE

L'Association G.L. Actions organise le **Vendredi 2 mars**, dans la salle des fêtes de Berry au Bac, une Soirée Spectacle et Musicale avec la participation bénévole d'artistes et d'animateurs. Le prix de l'entrée est fixé à 110 francs par personne. Cette association, reconnue de bienfaisance, organise ce spectacle afin que les bénéficiaires viennent en aide aux enfants malades et hospitalisés.

Vous pouvez réserver en contactant l'association :

G.L. Actions
3ter, rue des bois 02190 GUIGNICOURT
tél : 03 23 25 60 87